

## Les amis de mes amis

Peut-on être «ami» avec ses élèves sur Facebook? Cette intéressante question s'est récemment posée dans une école du canton (au moins). Et on s'est laissé dire que certaines personnes, au sein de nos autorités, penchaient pour une interdiction (les mêmes se réclamant par ailleurs d'une pensée «libérale»).

Heureusement, nos collègues belges avaient déjà obtenu la réponse! Ainsi, suite à la note d'une direction d'école demandant «aux enseignants de supprimer illico tous les contacts amicaux avec des élèves sur le réseau Facebook», le secrétaire général de l'institut des droits de l'homme au barreau de Bruxelles a rappelé que «selon la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, une communication électronique entre personnes privées relève de la vie privée<sup>1</sup>». Par conséquent, «chaque enseignant reste libre d'agir en son âme et conscience dans ce qui est toujours considéré comme sa sphère privée.» Comme quoi, le bon sens n'a pas encore été totalement évincé des avis de droit. (sl)

## Pas de problème

On se souvient de la réponse du chef à la volonté de l'UDC d'interdire le voile à l'école: «Le voile ne pose pas de problème dans l'école neuchâteloise<sup>2</sup>.» Quant à la motion

réclamant le maintien de la médiathèque à Neuchâtel<sup>3</sup>: «Il n'y a pas de problème, on ne va pas créer un problème<sup>4</sup>.»

Bref, le chef ne rencontre pas souvent des problèmes. Et si d'aventure il s'en présente tout de même un? «Les problèmes peuvent se régler en se parlant<sup>5</sup>.» Simple, non? (sl)

## Ce qu'il ne faut pas lire!

«Nous nous inquiéterions pour l'école neuchâteloise s'il fallait aller à La Chaux-de-Fonds pour lutter contre l'illettrisme en matière de formation d'enseignants<sup>6</sup>.» (sl)

## Programme de législation

Le but du Conseil d'Etat étant de réduire les dépenses annuelles de 150 millions d'ici à 2016 pour résorber le déficit structurel, «les prestations publiques dans les domaines de la santé, du social et de la formation seront fortement revues à la baisse<sup>7</sup>». Selon un député UDC, «ce plan ne correspond pas du tout à un démantèlement de l'Etat». Selon une députée SolidaritéS, «nous sommes en plein démantèlement de l'Etat». Quant à la présidente du Parti libéral-radical neuchâtelois, elle trouve que «nous sommes mauvais: nos prestations publiques sont plus chères que la moyenne suisse.» Cette manie de la comparaison intercantonale fait dire à un autre député que ce sem-

piternel exercice revient à «juxtaposer les coûts de déneigement dans les Montagnes et ceux du Littoral pour conclure qu'en altitude, les prestations sont nulles, vu qu'elles coûtent plus cher!» On se permettra également de rappeler l'étude de W. Gillespie, qui, sur mandat de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI), avait observé que «le Canton n'est performant que dans un seul domaine analysé, l'enseignement obligatoire (81% d'efficacité relative et des dépenses annuelles par élève inférieures à la moyenne suisse)<sup>8</sup>.» Si c'est la CNCI qui le dit... (sl)

## Le Parti vous parle

Le 6e objectif de la feuille de route du PLRN<sup>9</sup> est libellé ainsi: «Améliorer les résultats de l'Instruction publique et son efficacité.» Une pause. Voilà. On poursuit. «Intentions: Réduire les coûts dans le secondaire II, notamment par la diminution du nombre de filières à plein temps; Assurer la qualité de l'enseignement; Réduire les coûts de la formation supérieure pour investir dans les niches d'excellence.» «Moyens politiques: Mesurer l'indice de satisfaction des entreprises pour les filières existantes (motion); Renoncer à certaines filières de formation trop coûteuses pour le canton et payer les transports des élèves désireux d'aller les suivre dans d'autres cantons; Favoriser la collabora-

tion intercantonale, en particulier avec l'Arc jurassien.» Attention, rien n'est inventé, tout est véridique... «Résultats escomptés: Moins de structures, pour une formation de meilleure qualité; Développer des «niches» de spécialisation au lieu d'être généralistes; Faire figurer Neuchâtel parmi les meilleurs dans le classement national des enquêtes Pisa.» On ne retiendra pas le style indigeste de ce listing et on ose à peine demander qui est censé occuper la «niche»... Par contre, nous prenons d'ores et déjà rendez-vous en 2013 pour apprécier en compagnie du chef les résultats de nos chères têtes blondes aux enquêtes Pisa. (sl)

## On recherche...

... deux membres du SAEN. L'un pour rejoindre l'équipe qui préparera la prochaine Semaine de la lecture (6 séances entre août et novembre). L'autre pour le Groupe romand pour l'intégration. Renseignements complémentaires et inscription: [president@saen.ch](mailto:president@saen.ch).

<sup>1</sup> Rtbf.be, dépêche du 16.01.09.

<sup>2</sup> L'Express-Impar du 30.12.09.

<sup>3</sup> Traitée par le Grand Conseil plus d'un an après le démantèlement de la médiathèque...

<sup>4</sup> PV de la session du Grand Conseil du 4 novembre 2009.

<sup>5</sup> Avis du Conseil d'Etat à propos de la pétition «Conservatoire du Haut du canton» du 16 décembre 2009.

<sup>6</sup> P. Gnaegi à propos de la motion populaire «Maintenir une médiathèque à Neuchâtel».

<sup>7</sup> Le Courrier du 21 janvier 2010.

<sup>8</sup> Repères, mensuel de la CNCI, N°107, décembre 2008

<sup>9</sup> Libertés neuchâteloises N°39/2009. Pour rappel, trois conseillers d'Etat sur cinq sont issus de ce parti, dont le chef.





Notre formidable élan mobilisateur n'empêchera pas la mise en place des nouvelles dégradations des conditions d'enseignement dans les écoles neuchâteloises, décidées par le chef de Département Philippe Gnaegi avec le soutien des députations libérale-radical et socialiste au Grand Conseil, dans un contexte économique et politique certes très défavorable.

Perdre une bataille n'est pas perdre la guerre. Renouons un dialogue constructif avec les responsables administratifs du département et préparons-nous à être plus efficaces lors de notre prochaine mobilisation.

John Vuillaume

### **Le comité cantonal du SAEN accueille MM. Marguet et Maire**

Après les différentes péripéties politiques de l'automne dernier, le comité cantonal du SAEN a décidé de calmer le jeu en affichant clairement sa volonté de renouer un dialogue constructif avec le département.

# Parlons d'école!

Le chef du service de l'enseignement obligatoire, M. Jean-Claude Marguet, a accepté de venir débattre avec le comité cantonal le 21 janvier. M. Jacques-André Maire, conseiller national, chef du service des formations postobligatoires sortant et conseiller stratégique du chef, a été accueilli par le comité le 11 février. Ces rencontres ont été l'occasion d'aborder des problèmes très concrets que nous, enseignants, vivons au quotidien et de chercher ensemble des solutions réalistes et pertinentes.

Programmes, cours de recyclage, lassitude et démotivation du corps enseignant, élèves problématiques de plus en plus nombreux dans des classes de plus en plus peuplées... Les sujets de discussion n'ont pas manqué.

### **Mobilisations syndicales: viser l'union et l'efficacité**

Une crise économique, un conseiller d'Etat néoli-

béral et néoconservateur (certains le qualifient d'ailleurs de «rétro-libéral»), une députation socialiste qui franchit le Rubicon en s'alliant, sur le dos des enseignants, avec les libéraux-radicaux dont elle est devenue très proche, tant d'un point de vue idéologique que sociologique: la situation était donc particulièrement mauvaise pour nous, mais notre très belle mobilisation aurait dû nous permettre de limiter la casse. Deux bavures nous ont été fatales. D'une part, nous n'avons pas su maintenir un front uni au sein de la Fonction publique neuchâteloise: la SMF (société des magistrats et fonctionnaires) s'est désolidarisée du mouvement et la récompense de Jean Studer ne s'est pas fait attendre: trois jours de congé supplémentaires pour les fonctionnaires, et rien pour les autres! Ce cas de figure, illustrant le fameux «diviser pour régner», est absolument à éviter l'automne prochain. D'autre part, les principales huiles du SSP-Région Neuchâtel ont empêché le SSP-Enseignants neuchâtelois, et donc le SAEN qui ne pouvait pas exiger l'ouverture de pourparlers uniquement pour lui, de négocier directement avec M. Philippe Gnaegi. Ce fut une grossière erreur qu'il ne faudra pas répéter à l'avenir. Les syndicats d'enseignants ne doivent pas être empêchés de négocier directement avec le chef du Département. C'est même l'exact contraire qu'il faut rechercher: un maximum de contacts et de dialogue, dans une ambiance de rapports de force parfois et logiquement lourde et difficile, mais pour le bien du corps enseignant et de l'école de notre canton. ●